

Communiqué de presse

Relance commerce : la Banque des Territoires mobilise 66 000 € pour accompagner la digitalisation des commerces et créer un poste de manager de commerces pour la Ville de Fougères.



Rennes, le 11 janvier 2021

Dans le cadre de son plan de relance commerce, la Banque des Territoires apporte son soutien financier à la Ville de Fougères pour lui permettre, en partenariat avec l'association des Commerçants, de créer un poste de manager de commerces et d'adhérer à la plateforme numérique « Ma Ville Mon Shopping », développée par le Groupe La Poste.

Engagée dans le programme national « Action cœur de ville », la Ville de Fougères développe une stratégie globale de dynamisation de son centre-ville. Afin de soutenir et renforcer le commerce de proximité essentiel à l'attractivité du territoire, elle conduit ses actions en fédérant et en impliquant l'ensemble des acteurs locaux du commerce, avec le soutien des partenaires institutionnels que sont les chambres consulaires (commerce et industrie, métier et artisanat) ainsi que les associations de commerçants, très mobilisées.

Dans le cadre des mesures de soutien au commerce de proximité proposées par la Banque des Territoires, la Ville de Fougères :

- crée un poste de manager de commerces pour animer et coordonner les actions et les ressources des acteurs locaux, promouvoir le commerce de proximité et encourager sa diversité.
La Banque des Territoires finance ce poste à hauteur de 20 000 € sur deux ans, soit 30 % du besoin de financement.
- adhère à « Ma Ville Mon Shopping », solution de digitalisation du Groupe La Poste, permettant aux commerçants d'offrir aux habitants de nouveaux services numériques et logistiques.
La Banque des Territoires subventionne cette action à hauteur de 20 000 €, dans la limite de 80 % du besoin de financement.
- initie une mission d'accompagnement à la digitalisation des commerces.
La Banque des Territoires finance la totalité de cette mission d'un montant de 26 000 €.

Pour Stéphane Lafargue, directeur régional adjoint de la Banque des Territoires « *Notre rôle est d'accompagner les acteurs locaux en leur apportant des solutions opérationnelles permettant de réinventer le commerce de proximité et de l'inscrire dans « l'ère numérique » pour le rendre plus résilient aux crises. La Banque des Territoires prend aujourd'hui toute sa part dans la relance du commerce de proximité* ».

Pour Louis Feuvrier, maire de Fougères « *S'inscrivant dans le dispositif national « Action cœur de ville » initié par l'Etat, la Ville de Fougères bénéficie du soutien et de l'engagement de ses partenaires signataires de la Convention ACV. C'est un bon levier au service de la dynamisation de notre Ville et de son agglomération. Il favorise la concrétisation de nos projets de développement urbain. Partenaire important de notre Ville, la Banque des Territoires nous accompagne de façon soutenue et attentive tant au plan de l'ingénierie que du financement d'études ou de projets en nous aidant à poursuivre et amplifier la dynamique de notre territoire.* »

A propos de la ville de Fougères

3^{ème} ville d'Ille-et-Vilaine par sa population, Fougères compte aujourd'hui 20 528 habitants. Elle est également au cœur de la communauté d'agglomération Fougères Agglomération et du Pays de Fougères qui regroupe près de 88 000 habitants. Labellisée Ville d'art et d'histoire ainsi que villes et villages fleuris « quatre fleurs » Fougères offre un patrimoine naturel et historique exceptionnel. Le Château de Fougères reçoit ainsi plus de 100 000 visiteurs chaque année. Ville sportive, Fougères accueille régulièrement des événements sportifs de portée mondiale comme le Tour de France cette année encore. La dynamique économique du territoire reste forte avec notamment l'un des taux de chômage les plus faibles d'Ille-et-Vilaine.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

Ville de Fougères

Jean-Jacques Boucher, Directeur général des services – j.j.boucher@fougeres.fr – 02.99.94.88.01

Banque des Territoires Bretagne – Groupe Caisse des Dépôts

Nadine Desbois, chargée de communication : nadine.desbois@caissedesdepots.fr – 06.37.45.40.66